



RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00623
Numéro SIREN : 512 323 858
Nom ou dénomination : ACG SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/005171

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/005171**
n° de gestion : **2009B00623**
n° SIREN : **512 323 858 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 07/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ACG SERVICES - Société par actions simplifiée
16 rue Paul-henri Charles Spaak 26000 Valence -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



700749



700749

5 1 7 1

30 JUN 2017

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2017

Formulaire obligatoire (article 803 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACG SERVICES			Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise 16 Rue Paul Henri Spaak 26000 VALENCE					
Numéro SIRET* 5 1 2 3 2 3 8 5 8 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12		
			Exercice N clos le 31/12/2016		
ACTIF					
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial*				
	Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	40	
	2 835	2 795			
Immobilisations financières* (1)	040	042			
	Total I (5)	044	048	40	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	202
	202				
	Valeurs mobilières de placement	080	082	154 382	
	Disponibilités	084	086	53 395	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	207 979	
	Total général (I + II)	110	112	208 020	
			Exercice N NET 1		
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		15 000	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		1 500	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	132	131	171 176	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		18 930	
	Provisions réglementées	140			
		Total I	142		206 607
		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	172	169	1 413	
	Produits constatés d'avance	174			
		Total III	176		1 413
	Total général (I + II + III)	180		208 020	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Copied Group

2

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaires obligatoires (article 312 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS ACQ SERVICES		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2016			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
	Production vendue	biens et livraisons	215	214			
		services* intracommunautaires	217	218	25 000		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires)		222			
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	25 000		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
		Variation de stocks (marchandises)*			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240			
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	3 306		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxes professionnelles CFE et CVAR*)	243	379	244	379	
Rémunérations du personnel*				250	1 290		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 706		
Dotations aux amortissements*				254	111		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259		262			
Total des charges d'exploitation (II)			264	6 794			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	18 206		
PRODUITS ET CHARGES FINIS	Produits financiers (III)			280	2 137		
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 septies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D))	347		308		
	Impôts sur les bénéfices*			306	1 413		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	18 930	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	18 930		
Rédintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	1 413		
	Divers* (dont intérêts excédentaires des créances - etc d'associés)	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et loyers d'option		(Part des loyers dispensés de réintégration (art 239 section II))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. saxes)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	10 924	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. saxes A)		981	JEI (44. saxes A)	989			
ZRD (44. saxes C)		127	ZRR (44. quinquiés)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 quaterdecies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 bisdecies)	990			
ZFA (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	380		
Créance due au report en arrière du déficit				346			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	9 419	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	9 419	372

Capital Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ACG SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 208 020 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 931 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				2 836
Immobilisations corporelles	2 836			
Immobilisations financières				
Total	2 836			2 836
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				2 795
Immobilisations corporelles	2 683	112		
Immobilisations financières				
Total	2 683	112		2 795
ACTIF NET				40

Actif circulant
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 202 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	202	202	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	202	202	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/valeurs mobilière	465
Total	465

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 150 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 413 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (**)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	1 413	1 413		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 413	1 413		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

CABINET GUIGARD VEYRET
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

16 Rue Paul Henri Spaak
26000 VALENCE
Tél : 0475419898
Fax : 0475419897
valence@groupevingtsix.com



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

ACG SERVICES

16 Rue Paul Henri Spaak

26000 VALENCE

*Pour copie certifiée conforme
Le Président*


**COMPTES ANNUELS
AU 31/12/2016**

ACG SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros
Siège social : 16 rue Paul Henri Spaak 26000 VALENCE
512 323 858 RCS ROMANS

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTION DE RESULTAT PROPOSEE
PUIS ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 JUIN 2016

PROPOSITION ET DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élevant à 28.550,55 euros, en totalité à la réserve générale.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.



Le président